



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2011, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	10-2796-0	Numéro de version:	2.00
Date de révision:	15/11/2011	Annule et remplace la version du :	09/05/2011

Numéro de version Transport: 10.00 (15/11/2011)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

SCOTCH-WELD(TM) 2141

Numéros d'identification de produit

62-2141-6530-0

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Pour utilisation industrielle.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la substance ou du mélange:

ADRESSE: 3M France, Boulevard de l'Oise, 95006 Cergy-Pontoise Cedex

Téléphone: 01 30 31 61 61

E-mail: tfr@mmm.com

Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

Principaux dangers:

F Facilement inflammable

N Dangereux pour l'environnement

Xn Nocif

Toxique pour la reproduction (Catégorie 3)

2.2. Eléments de l'étiquette

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)**Symboles:**

F	F Facilement inflammable
Xn	Xn Nocif
N	N Dangereux pour l'environnement

Contient:

N-Hexane; Toluène

Phrases de risque

R11	Facilement inflammable
R38	Irritant pour la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R48/20	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
R62	Risque possible d'altération de la fertilité.
R63	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conseils de prudence

S16	Conserver à l'écart de toute flamme ou sources d'étincelles - Ne pas fumer.
S23A	Ne pas respirer les vapeurs.
S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S62	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage et l'étiquette.
S61	Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Note sur l'étiquetage

R65 n'est pas requis sur l' étiquette, du fait de la viscosité du produit.

Le Nota P s'applique au numéro CAS 64741-84-0.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Résinate de magnésium	68037-42-3		10 - 20	
Polychloroprène	9010-98-4		10 - 20	
N-Hexane	110-54-3	EINECS 203-777-6	3 - 8	Repr.Cat..3:R62; F:R11; Xn:R48/20; Xn:R65; Xi:R38; N:R51/53; R67 - Note 4 (EU) Liq. inflam. 2, H225; Tox.aspiration 1, H304; Irr. de la peau 2, H315; Repr. 2, H361f; STOT SE 3, H336; STOT RE 1, H372; Tox. aquatique chronique 2, H411 (CLP)

Toluène	108-88-3	EINECS 203-625-9	30 - 40	Repr.Cat..3:R63; F:R11; Xn:R48/20; Xn:R65; Xi:R38; R67 - Note 4 (EU) Liq. inflam. 2, H225; Tox.aspiration 1, H304; Irr. de la peau 2, H315; Repr. 2, H361d; STOT SE 3, H336; STOT RE 1, H372 (CLP)
Naphta léger (pétrole), raffiné au solvant	64741-84-0	EINECS 265-086-6	15 - 25	Xn:R65 - Note 4,H,P (EU) R66; R67 (Auto classées) Tox.aspiration 1, H304 - Note H,P (CLP) STOT SE 3, H336 (Auto classées)
Acétone	67-64-1	EINECS 200-662-2	10 - 20	F:R11; Xi:R36; R66; R67 (EU) Liq. inflam. 2, H225; Irr. des yeux 2, H319; STOT SE 3, H336 (CLP)
Esters glycériques de colophane	8050-31-5	EINECS 232-482-5	1 - 5	
Oxyde de zinc	1314-13-2	EINECS 215-222-5	< 1	N:R50/53 (EU) Aquatique aiguë 1, H400,M=10; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1 (CLP)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases de risques R et codes des mentions de danger H visées dans cette section. Veuillez svp vous référer à la section 15 pour les Notas applicables aux composants ci-dessus.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1.Description des premiers secours:

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction:**

En cas d'incendie : Utiliser des agents d'extinction de classe B (agent extincteur chimique sec, dioxyde de carbone).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Aldéhydes	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Évacuer la zone. Ventiler la zone. Stocker dans un endroit bien ventilé. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. En cas de déversement important, ou dans un espace confiné, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, en conformité avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Attention! un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer l'inflammation ou l'explosion des gaz ou vapeurs dans l'aire de déversement, si l'on se trouve dans les limites d'explosivité dans l'air. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Couvrir la zone de déversement avec une mousse d'extinction d'incendie. Un film de mousse approprié aqueuse (AFFF) est recommandé. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. Se rappeler qu'ajouter un matériau absorbant ne supprimera pas les dangers toxiques, corrosifs, ou d'inflammabilité. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient.

6.4. Références à d'autres sections:

Reportez-vous au section 8 et 13 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances au niveau du sol ou du plancher jusqu'à une source d'ignition et causer un retour de flamme. Pour usage professionnel/industriel uniquement. Ne pas utiliser en espace confiné ou insuffisamment aéré. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Porter des chaussures anti-statiques ou correctement mises à la terre. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Toluène	108-88-3	VLEPs France	VME (8 heures) contraignante: 192 mg/m ³ (50 ppm); VLE (15 minutes) contraignante: 384 mg/m ³ (100 ppm)	Toxique pour la reproduction catégorie 3
N-Hexane	110-54-3	VLEPs France	VME (8 heures) contraignante: 72 mg/m ³ (20 ppm)	Toxique pour la reproduction catégorie 3
n-hexane	110-54-3	VLEPs France	VLE (aux vapeurs) (15 minutes) : 1 500 mg/m ³	
Oxyde de zinc	1314-13-2	VLEPs France	VME (poussières - 8 heures): 10 mg/m ³ ; VME (fumées - 8 heures): 5 mg/m ³	
Acétone	67-64-1	VLEPs France	VME (8 heures) contraignante: 1210 mg/m ³ (500 ppm); VLE (15 minutes) contraignante: 2420 mg/m ³ (1000 ppm).	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

/ Valeurs limites de moyenne d'exposition

ppm : parties par million

mg/m³: milligrammes par mètre cube

/

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale de dilution et / ou une aspiration locale pour contrôler les expositions dans l'air sont en-dessous des limites d'expositions pertinentes et / ou contrôle de la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un équipement de protection respiratoire. Utiliser un équipement de ventilation anti-

explosion.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
Les protections des yeux suivantes sont recommandées: Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/la main

Porter des gants de protection.
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Caoutchouc butyle
Polymère laminé

Protection respiratoire:

Sélectionner l'un des équipements respiratoires approuvés suivants, en tenant compte de la concentration des contaminants dans l'atmosphère et en conformité avec la réglementation en vigueur.
Demi-masque respiratoire ou masque complet à purification d'air avec des cartouches pour vapeurs organiques.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Apparence/odeur:	Tan, odeur de pétrole doux.
pH	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	≥ 56 °C [<i>Conditions: Acétone</i>]
Point de fusion:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Liquide inflammable : Cat. 2
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	-20 °C [<i>Méthode de test: Coupe fermée</i>] [<i>Conditions: Distillat de pétrole</i>]
Température d'inflammation spontanée	465 °C
Limites d'inflammabilité (LEL)	1 % en volume
Limites d'inflammabilité (UEL)	12,8 % en volume
Pression de vapeur	$\leq 24\,664,6$ Pa [<i>@ 20 °C</i>]
Densité relative	0,86 [<i>Réf. Standard :Eau = 1</i>]
Hydrosolubilité	Légère (moins de 10 %)
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	$\geq 2,5$ [<i>Réf. Standard :éther = 1</i>]
Densité de vapeur	2,0 [<i>Réf. Standard :Air=1</i>]
Viscosité	0,9 - 1,5 Pa.s [<i>@ 23 °C</i>]
Densité	0,86 g/ml

9.2. Autres informations:

Polluants de l'air dangereux:	$\leq 36,9$ % en poids [<i>Méthode de test: Calculé</i>]
Composés Organiques Volatils:	≤ 601 g/l [<i>Conditions: Teneur en COV (EU)</i>]
Teneur en matières volatiles:	65 - 75 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts):l	≤ 479 g/l [<i>Méthode de test: Calcul selon SCAQMD 443.1</i>]

COV (moins l'eau et les solvants exempts): 1	<=4,00 lb/gal [<i>Méthode de test:</i> Calcul selon SCAQMD 443.1]
COV (moins l'eau et les solvants exempts): 1	<=55,5 % [<i>Méthode de test:</i> calculé selon CARB title2]
Teneur en solides:	>=29,4 %

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage, un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Contact avec la peau:

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur.

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets aux organes cibles après inhalation.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets sur les organes cibles après ingestion.

Effets sur les organes cibles

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Une exposition prolongée ou répétée peut causer:

Effets oculaires : les symptômes peuvent inclure une vision floue ou altérée. Effets auditifs : les symptômes peuvent inclure un affaiblissement de l'ouïe, un dysfonctionnement de la balance auditive et résonance dans les oreilles. Neuropathie périphérique: les symptômes peuvent inclure fourmillements et engourdissement des extrémités, manque de coordination, faiblesse dans les pieds et les mains, tremblements et atrophie des muscles. Effets olfactifs : les symptômes peuvent inclure une capacité décroissante à détecter les odeurs et/ou une perte complète de l'odorat. Effets neurologiques: Les symptômes peuvent inclure: changement de personnalité, manque de coordination, perte sensorielle, picotement ou engourdissement des extrémités, faiblesse, tremblements, et/ou variations de la pression artérielle et du rythme cardiaque.

Toxicité pour la reproduction / le développement

Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organisms	Valeur	Classification UN SGH
Produit	Ingestion		Pas de données de test disponibles; Estimation de la toxicité aiguë calculée >5 000 mg/kg	Non-classifié (0% Inconnu)
Toluène	Dermale	Rat	LD50 12 000 mg/kg	Non-classifié
Toluène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 30 mg/l	Catégorie5
Toluène	Ingestion	Rat	LD50 2 600 mg/kg	Catégorie5
Naphta léger (pétrole), raffiné au solvant	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg	Non-classifié
Naphta léger (pétrole), raffiné au solvant	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 259 mg/l	Non-classifié
Naphta léger (pétrole), raffiné au solvant	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg	Non-classifié
Acétone	Dermale	Lapin	LD50 > 15 688 mg/kg	Non-classifié
Acétone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 76 mg/l	Non-classifié
Acétone	Ingestion	Rat	LD50 5 800 mg/kg	Non-classifié
Polychloroprène	Ingestion	Rat	LD50 > 20 000 mg/kg	Non-classifié
N-Hexane	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg	Non-classifié
N-Hexane	Inhalation -	Rat	LC50 170 mg/l	Non-classifié

SCOTCH-WELD(TM) 2141

	Vapeur (4 heures)			
N-Hexane	Ingestion	Rat	LD50 28 700 mg/kg	Non-classifié
Résinate de magnésium	Ingestion	Rat	LD50 5 660 mg/kg	Non-classifié
Esters glycériques de colophane	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg	Non-classifié
Esters glycériques de colophane	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg	Non-classifié
Oxyde de zinc	Ingestion		LD50 > 5 000 mg/kg	Non-classifié

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organisms	Valeur	Classification UN SGH
Produit		Aucune données d'essais disponibles; estimé: irritant	Catégorie 2
Toluène	Lapin	Irritant	Catégorie 2
Naphta léger (pétrole), raffiné au solvant		Moyennement irritant	Catégorie 3
Acétone		Irritation minimale.	Non-classifié
Polychloroprène		Aucune irritation significative	Non-classifié
N-Hexane		Moyennement irritant	Catégorie 3
Résinate de magnésium		Pas de données disponibles	
Esters glycériques de colophane		Irritation minimale.	Non-classifié
Oxyde de zinc		Pas de données disponibles	

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organisms	Valeur	Classification UN SGH
Produit		Aucune données d'essais disponibles; estimé: Irritant sévère	Catégorie 2A
Toluène	Lapin	Irritant modéré	Catégorie 2B
Naphta léger (pétrole), raffiné au solvant		Moyennement irritant	Non-classifié
Acétone		Irritant sévère	Catégorie 2A
Polychloroprène		Pas de données disponibles	
N-Hexane		Moyennement irritant	Non-classifié
Résinate de magnésium		Pas de données disponibles	
Esters glycériques de colophane		Moyennement irritant	Non-classifié
Oxyde de zinc		Moyennement irritant	Non-classifié

Sensibilisation de la peau

Nom	Organisms	Valeur	Classification UN SGH
Produit		Pas de donnée de test disponible	Non classifié - basé sur des données de composant
Toluène		Non sensibilisant	Non-classifié
Naphta léger (pétrole), raffiné au solvant		Non sensibilisant	Non-classifié
Acétone		Pas de données disponibles	
Polychloroprène		Pas de données disponibles	
N-Hexane		Non sensibilisant	Non-classifié
Résinate de magnésium		Pas de données disponibles	
Esters glycériques de colophane		Non sensibilisant	Non-classifié
Oxyde de zinc		Certaines données positives existent, mais ces	Non-classifié

		données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	
--	--	--	--

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organisms	Valeur	Classification UN SGH
Produit		Pas de donnée de test disponible	Non classifié - basé sur des données de composant
Toluène		Pas de données disponibles	
Naphta léger (pétrole), raffiné au solvant		Pas de données disponibles	
Acétone		Pas de données disponibles	
Polychloroprène		Pas de données disponibles	
N-Hexane		Pas de données disponibles	
Résinate de magnésium		Pas de données disponibles	
Esters glycériques de colophane		Pas de données disponibles	
Oxyde de zinc		Pas de données disponibles	

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur	Classification UN SGH
Produit		Pas de données disponibles	Classification de la toxicité reproductive des cellules germinales Non-classifié
Produit		Pas de donnée de test disponible	
Toluène	In vivo	Non mutagène	Non-classifié
Naphta léger (pétrole), raffiné au solvant	In vitro	Non mutagène	Non-classifié
Acétone	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non-classifié
Polychloroprène		Pas de données disponibles	
N-Hexane	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non-classifié
Résinate de magnésium		Pas de données disponibles	
Esters glycériques de colophane	In vitro	Non mutagène	Non-classifié
Oxyde de zinc	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non-classifié
Oxyde de zinc	Inhalation	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non-classifié

Cancérogénicité

Nom	Route	Organisms	Valeur	Classification UN SGH
Produit			Pas de donnée de test disponible	Non-classifié basé sur les données des composants
Toluène	Dermale		Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non-classifié
Toluène	Ingestion		Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non-classifié
Toluène	Inhalation		Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non-classifié
Naphta léger (pétrole), raffiné au solvant			Pas de données disponibles	
Acétone	Non spécifié		Non-carcinogène	Non-classifié
Polychloroprène			Pas de données disponibles	
N-Hexane	Dermale		Non-carcinogène	Non-classifié
N-Hexane	Inhalation		Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non-classifié
Résinate de magnésium			Pas de données disponibles	
Esters glycériques de colophane			Pas de données disponibles	
Oxyde de zinc			Pas de données disponibles	

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organisms	Test résultat	Durée d'exposition	Classification UN SGH
Produit		Toxiques pour la reproduction et / ou le développement				Catégorie de classification de la toxicité pour la reproduction 1B basé sur les données des

						composants
Toluène	Ingestion	Toxiques pour la reproduction et / ou le développement	Rat	LOAEL 520 mg/kg		
Toluène	Inhalation	Toxiques pour la reproduction et / ou le développement	Humain	NOAEL N/A		
Naphta léger (pétrole), raffiné au solvant	Inhalation	Certaines données concernant la reproduction/le développement existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL 3 000 ppm		
Acétone	Ingestion	Certaines données concernant la reproduction/le développement existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOEL 1 700 mg/kg/day		
Acétone	Inhalation	Certaines données concernant la reproduction/le développement existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOEL 5,2 mg/l		
Polychloroprène		Pas de données disponibles				
N-Hexane	Ingestion	Toxiques pour la reproduction et / ou le développement		NOAEL 1 140 mg/kg/day		
N-Hexane	Inhalation	Toxiques pour la reproduction et / ou le développement		LOAEL 3,52 mg/l		
Résinate de magnésium		Pas de données disponibles				
Esters glycériques de colophane	Ingestion	Non toxique pour la reproduction et/ou sur le développement		NOAEL 5 000 mg/kg/day		
Oxyde de zinc	Ingestion	Certaines données concernant la		NOEL 100 mg/kg		

		reproduction/le développement existant, mais les données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.				
--	--	---	--	--	--	--

Lactation

Nom	Route	Organisms	Valeur	Classification UN SGH
Produit			Pas de donnée de test disponible	Non classifié - basé sur des données de composant
Toluène	Non spécifié		Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non-classifié
N-Hexane	Inhalation		Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non-classifié
Esters glycériques de colophane	Ingestion		Ne provoque pas d'effets sur ou via l'allaitement.	Non-classifié

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organisms	Test résultat	Durée d'exposition	Classification UN SGH
Toluène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL 0,15 mg/l		Catégorie 3
Toluène	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Irritation Positive		Non-classifié
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Certaines données		NOAEL N/A		Non-classifié

		re	positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.				
Toluène	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL N/A		Catégorie 3
Toluène	Oculaire	larmoiement	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		LOEL 7,5 mg/l		Non-classifié
Naphta léger (pétrole), raffiné au solvant	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Positive		Catégorie 3
Naphta léger (pétrole), raffiné au solvant	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Irritation Positive		Non-classifié
Acétone	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	LOAEL 0,6 mg/l		Catégorie 3
Acétone	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Irritation Positive		Non-classifié
Acétone	Inhalation	système	Certaines		NOEL 0,6		Non-classifié

		hématop p oitique	données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		mg/l		
Acétone	Inhalation	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		LOEL 24 mg/l		Non-classifié
Acétone	Inhalation	système immunitai re	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOEL 0,6 mg/l		Non-classifié
Acétone	Ingestion	dépressio n du système nerveux central	Peut provoquer sommolence ou vertiges	Humain	NOAEL N/A		Catégorie 3
Polychlorop rène			Pas de données disponibles				
N-Hexane	Dermale	dépressio n du système nerveux central	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		LOAEL 1 350 mg/kg		Non-classifié
N-Hexane	Inhalation	dépressio n du système nerveux central	Peut provoquer sommolence ou vertiges		NOAEL N/A		Catégorie 3
N-Hexane	Inhalation	irritation des voies	Certaines données		Irritation Positive		Non-classifié

		respiratoires	positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.				
N-Hexane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		LOEL 24,6 mg/l		Non-classifié
Résinate de magnésium			Pas de données disponibles				
Esters glycériques de colophane	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Irritation Positive		Non-classifié
Oxyde de zinc	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Irritation Positive		Non-classifié

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition	Classification UN SGH
Produit			Pas de donnée de test disponible				Catégorie 1 basé sur les données des composants
Toluène	Inhalation	système auditif	Provoque des lésions aux organes à cause d'une exposition	Humain	NOAEL N/A		Catégorie 1

			prolongée ou répétée				
Toluène	Inhalation	Système nerveux	Provoque des lésions aux organes à cause d'une exposition prolongée ou répétée	Humain	LOAEL 0,33 mg/l		Catégorie 1
Toluène	Inhalation	des yeux	Provoque des lésions aux organes à cause d'une exposition prolongée ou répétée	Humain	LOAEL 0.15 - 0.23 mg/l		Catégorie 1
Toluène	Inhalation	Système olfactif	Provoque des lésions aux organes à cause d'une exposition prolongée ou répétée	Humain	NOAEL N/A		Catégorie 1
Toluène	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 2,3 mg/l	103 semaines	Non-classifié
Toluène	Inhalation	Coeur	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOEL 4,7 mg/l		Non-classifié
Toluène	Inhalation	Système endocrine	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		LOEL 0,11 mg/l		Non-classifié
Toluène	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour		LOEL 1,1 mg/l		Non-classifié

			justifier une classification.				
Toluène	Inhalation	système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL N/A		Non-classifié
Toluène	Inhalation	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOEL 2,4 mg/l		Non-classifié
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL N/A		Non-classifié
Toluène	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOEL 4,7 mg/l		Non-classifié
Toluène	Inhalation	système vasculaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL N/A		Non-classifié
Toluène	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour	Rat	NOAEL 446 mg/kg/day	13 semaines	Non-classifié

			justifier une classification.				
Toluène	Ingestion	Coeur	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOEL 446 mg/kg/day		Non-classifié
Toluène	Ingestion	Système endocrine	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOEL N/A		Non-classifié
Toluène	Ingestion	système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		LOEL 600 mg/kg/day		Non-classifié
Toluène	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		LOEL 223 mg/kg/day		Non-classifié
Toluène	Ingestion	système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		LOEL 22 mg/kg/day		Non-classifié
Toluène	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour		NOEL 223 mg/kg/day		Non-classifié

			justifier une classification.				
Naphta léger (pétrole), raffiné au solvant	Dermale	la peau	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.		NOAEL N/A		Catégorie 2
Naphta léger (pétrole), raffiné au solvant	Dermale	système hématopoïétique	Tous les données sont négatives.		NOEL 2 000 mg/kg/day		Non-classifié
Naphta léger (pétrole), raffiné au solvant	Inhalation	système hématopoïétique Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL N/A		Non-classifié
Naphta léger (pétrole), raffiné au solvant	Inhalation	le système nerveux périphérique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL équivoque		Non-classifié
Naphta léger (pétrole), raffiné au solvant	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL 0,015 mg/l		Non-classifié
Naphta léger (pétrole), raffiné au solvant	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		LOAEL 500 mg/kg/day		Non-classifié
Acétone	Dermale	des yeux	Certaines données positives existent, mais		NOEL N/A		Non-classifié

			ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.				
Acétone	Inhalation	système hématopoïétique système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOEL 0,6 mg/l		Non-classifié
Acétone	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		LOAEL 119 mg/l		Non-classifié
Acétone	Inhalation	Coeur	Tous les données sont négatives.		NOAEL 19 000 ppm		Non-classifié
Acétone	Inhalation	Foie	Tous les données sont négatives.		NOAEL 45 mg/l		Non-classifié
Acétone	Ingestion	Coeur	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		LOEL 2 500 mg/kg/day		Non-classifié
Acétone	Ingestion	système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOEL 200 mg/kg/day		Non-classifié
Acétone	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une		NOEL 1 579 mg/kg/day		Non-classifié

			classification.				
Acétone	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOEL 900 mg/kg/day		Non-classifié
Acétone	Ingestion	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOEL N/A		Non-classifié
Acétone	Ingestion	la peau	Tous les données sont négatives.		NOAEL 11 298 mg/kg/day		Non-classifié
Acétone	Ingestion	os, dents, ongles et / ou les cheveux	Tous les données sont négatives.		NOAEL 11 298 mg/kg		Non-classifié
Acétone	Ingestion	muscles	Tous les données sont négatives.		NOAEL 2 500 mg/kg		Non-classifié
Acétone	Ingestion	des yeux	Tous les données sont négatives.		NOAEL 11 298 mg/kg/day		Non-classifié
Polychlorop rène			Pas de données disponibles				
N-Hexane	Inhalation	le système nerveux périphérique	Provoque des lésions aux organes à cause d'une exposition prolongée ou répétée		NOAEL N/A		Catégorie 1
N-Hexane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		LOAEL 1,76 mg/l		Non-classifié
N-Hexane	Inhalation	système auditif	Certaines données positives existent, mais ces données ne		LOAEL 0,2 mg/l		Non-classifié

			sont pas suffisantes pour justifier une classification.				
N-Hexane	Inhalation	système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		LOEL 35,2 mg/l		Non-classifié
N-Hexane	Inhalation	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		LOAEL 0,44 mg/l		Non-classifié
N-Hexane	Inhalation	système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		LOEL 0,43 mg/l		Non-classifié
N-Hexane	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		LOEL 1,4 mg/l		Non-classifié
N-Hexane	Inhalation	des yeux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL N/A		Non-classifié
N-Hexane	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne		LOEL 1,76 mg/l		Non-classifié

			sont pas suffisantes pour justifier une classification.				
N-Hexane	Inhalation	Coeur la peau Système endocrine	Tous les données sont négatives.		NOAEL 1,76 mg/l		Non-classifié
N-Hexane	Ingestion	le système nerveux périphérique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL 1 140 mg/kg/day		Non-classifié
N-Hexane	Ingestion	Système endocrine système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOEL 1 000 mg/kg/day		Non-classifié
N-Hexane	Ingestion	Foie système immunitaire rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOEL 40 mg/kg/day		Non-classifié
Résinate de magnésium			Pas de données disponibles				
Esters glycériques de colophane	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOEL 200 mg/kg/day		Non-classifié
Esters glycériques de colophane	Ingestion	Coeur la peau Système endocrine os, dents, ongles et / ou les cheveux	Tous les données sont négatives.		NOAEL 5 000 mg/kg/day		Non-classifié

		sang moelle osseuse système hématopoï étique système immunitai re muscles Système nerveux des yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoir e					
Oxyde de zinc	Ingestion	Système endocrine	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		LOAEL 500 mg/kg		Non-classifié
Oxyde de zinc	Ingestion	système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOEL 500 mg/kg		Non-classifié
Oxyde de zinc	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		LOEL 500 ppm		Non-classifié
Oxyde de zinc	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une		LOEL 600 mg/kg		Non-classifié

			classification.			
Oxyde de zinc	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL 500 mg/kg	Non-classifié

Danger par aspiration

Nom	Valeur	Classification UN SGH
Produit	Pas de donnée de test disponible	Non classifié - basé sur le composant et / ou données de viscosité
Toluène	Risque d'aspiration	Catégorie 1
Naphta léger (pétrole), raffiné au solvant	Risque d'aspiration	Catégorie 1
Acétone	Pas un risque d'aspiration	Non-classifié
Polychloroprène	Pas un risque d'aspiration	Non-classifié
N-Hexane	Risque d'aspiration	Catégorie 1
Résinate de magnésium	Pas un risque d'aspiration	Non-classifié
Esters glycériques de colophane	Pas un risque d'aspiration	Non-classifié
Oxyde de zinc	Pas un risque d'aspiration	Non-classifié

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribués par une autorité compétente. Des Informations complémentaires conduisant à la classification dans la section 2 sont disponibles sur demande. En outre, les effets sur l'environnement et les données relatives à certains ingrédients peuvent ne pas figurer dans cette section. Une cause possible est qu'un ingrédient est présent en dessous du seuil d'étiquetage, un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition, ou les données sont considérées comme non-pertinentes pour le produit dans son ensemble.

12.1 Toxicité:**Danger aigu pour le milieu aquatique:**

SGH Aigu 2: Toxique pour le milieu aquatique.

Danger chronique pour le milieu aquatique:

GHS 3 chroniques : Nocif à la vie aquatique avec des effets durables

Aucun test sur le produit disponible

Pas de données de tests relatives aux composants disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité:

Pas de donnée de test disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Pas de donnée de test disponible

12.4. Mobilité dans le sol:

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Éliminer les contenus/contenants en accord avec les réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
20 01 27* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

62-2141-6530-0

ADR/RID: UN1133, Adhesifs, QUANTITE LIMITEE, 3., II , (--), Classification code ADR : F1.

CODE IMDG: UN1133, ADHESIVES, (NAPHTHA(PETROLEUM), SOLVENT-REFINED LIGHT AND ZINCOXIDE), 3, II , LIMITED QUANTITY, Marine Pollutant, (NAPHTHA(PETROLEUM), SOLVENT-REFINED LIGHT AND ZINCOXIDE), EMS: FE,SD.

ICAO/IATA: UN1133, ADHESIVES, 3., II .

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**15.1. Législations spécifiques relatif à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange****Cancérogénicité****Ingrédient**

Polychloroprène

Numéro CAS

9010-98-4

Classification

Gr.3: non classifié

Réglementation

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Toluène

108-88-3

Gr.3: non classifié

Statut global inventaires.

Tous les ingrédients chimiques de ce produit sont listés sur l'Inventaire Européen des Substances Chimiques Existantes (EINECS) ou sont des polymères exemptés dont les monomères figurent sur l'inventaire EINECS. Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les dispositions du "Korean Toxic Chemical Control Law". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS)". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Japan Chemical Substance Control Law". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique du TSCA.

Tableau des maladies professionnelles

4bis	Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant
59	Intoxications professionnelles par l'hexane
84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS**Liste des codes des mentions de dangers H**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Liste pertinente des phrases de risque

R11	Facilement inflammable
R36	Irritant pour les yeux.
R38	Irritant pour la peau.
R48/20	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R62	Risque possible d'altération de la fertilité.
R63	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Raison de la révision:

Raisons de la révision

Section 1: N° FDS (Titre) modification.

Portection de la peau - gants recommandées modification.

Section 8 : Protection respiratoire - recommandations modification.

Remarque (phrase) modification.

R-phrase modification.

S-phrase modification.

Section 8: Protection des yeux / du visage (texte) modification.

Section 8 : Protection respiratoire - recommandations modification.

Section 10: Polymérisation dangereuse (propriété physique) modification.

Section 9 : Description propriété modification.

Section 9: Apparence / odeur modification modification.

Section 9: pH (Information) modification.

1.1 Identification du produit (Titre) modification.

1.2: Utilisations identifiés et pertinentes de la substance ou le mélange et les utilisations déconseillées rubrique modification.

1.3: Détails du fournisseur de la substance ou du mélange (Titre) modification.

1.4: Numéro de téléphone d'urgence (Titre) modification.

Section 5: 5.2: Dangers particuliers dus à la substance ou au mélange (Titre) modification.

Section 6: 6.3: Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage modification.

Section 6: 6.2: Précautions environnementales (Titre) modification.

Section 6: Titre principale modification.

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: modification.

Section 8: Titre principale modification.

Section 8: 8.2.1 Contrôle de l'exposition professionnelle (Titre) modification.

Section 9: 9.1: Information à base des propriétés physiques et chimiques (Titre) modification.

Titre FDS modification.

N° de version modification.

Date de révision modification.

Section 15: Cancérogénicité (Titre) modification.

Section 2: Symbole modification.

Section 16: Disclaimer UK modification.

Section 2: Ingrédient d'étiquette (Information) modification.

Numéros d'identification modification.

Numéros d'identification modification.

Section 9: Taux d'évaporation (Information) modification.

Section 9 : Viscosité modification.

Section 15: Cancérogénicité (Information) modification.

16. Phrases de risques modification.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients modification.

Section 9 : Coefficient de partage n-octanol/eau modification.

Section 9: Point d'ébullition (Information) modification.

Section 9: Densité relative modification.

Section 9: Solubilité dans l'eau (Texte) modification.

Section 8: Protection de la peau - gants recommandés modification.

2: Identification des dangers modification.

Section 15: Tableau de cancérogénicité (Colonne réglementation (Titre) modification.

Section 15: Tableau de cancérogénicité (Colonne ingrédient) (Titre) modification.

Section 15: Tableau de cancérogénicité (Numéro CAS) (Titre) modification.

Section 3: Tableau de composition (Titre colonne N° CAS) modification.

Section 9: Flammabilité (solide, gaz) (Titre) modification.

Section 9: Propriétés oxydantes (Titre) modification.

Section 12: 12.1: Toxicité (Titre) modification.

Section 12: 12.4: Mobilité dans le sol (Titre) modification.
Section 12: Veuillez contacter le fabricant pour plus d'information. modification.
Section 12: 12.2: Persistance et dégradabilité (Titre) modification.
Section 12: 12.5: Résultats de l'évaluation PBT et vPvB modification.
Section 12:12.6: Autres effets indésirables modification.
Conformité REACH modification.
Section (Titre): Numéro de version du transport (Text) modification.
Section 13 : Code déchet européen modification.
Section 13 : Code déchets UE modification.
Section 13 : information codes déchets UE modification.
Section 12: Danger aquatique chronique (Information) modification.
Section 10: Conditions à éviter (propriétés physiques) modification.
Section 9: Dangers d'explosion information modification.
Section 9: Propriétés comburantes information modification.
Section 2: Notes concernant l'étiquetage (Titre) modification.
Section 2: Etiquette - remarques modification.
Rubrique 16: statut global inventaires modification.
Section 1: Téléphone d'urgence modification.
Copyright modification.
Section 9: Point d'éclair (information) modification.
Section 9: Point de fusion (Information) modification.
Section 9: Limites inflammables (LEL) (Information) modification.
Section 9: Limites inflammables (UEL) (Information) modification.
Section 9: Densité de vapeur (valeur) modification.
Section 9: Pression de vapeur (Valeur) modification.
Section 9 : Densité modification.
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles modification.
Section 3 : INFORMATION SUR LES COMPOSANTS modification.
Prints No Data if Component ecotoxicity information is not present modification.
Prints No Data if Persistence and Degradability information is not present modification.
Prints No Data if Bioaccumulative potential information is not present modification.
Section 16: Information de révision (Titre) modification.
Section 15 : Tableau des maladies professionnelles. modification.
Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : modification.
Section 8 : Valeurs limites d'exposition des ingrédients modification.
Tableau OEL: Extra information modification.
mg/m3 modification.
A référer section 15 pour l'info concernant des notes modification.
Téléphone (titre) modification.
Ajout du tableau des valeurs limites d'exposition modification.
Section 11: Signes et symptômes d'exposition (Titre) modification.
Section 11: Toxicité acute (Tableau - Titre) modification.
Section 11: Toxicité acute (Tableau ATE - text) modification.
Risque d'aspiration (Tableau) modification.
Section 11: Toxicité acute (Tableau) modification.
Section 11: Classification (Disclaimer) modification.
Section 11: Renseignements supplémentaires toxicologiques modification.
Section 11: Effets sur la santé (Titre) modification.
Cancérogénicité (Tableau) modification.
Section 11: Tableau carcinogénicité (Titre) modification.
Section 11: Durée d'exposition (Tableau - Titre) modification.
Section 11: Lésions oculaires graves / irritant (Tableau - Titre) modification.
Table: Lésions oculaires graves/Irritation oculaire modification.
Mutagénicité des cellules germinales (Tableau) modification.

Section 11: Mutagénicité des cellules germinales (Titre tableau) modification.
Sensibilisation de la peau (Tableau) modification.
Sensibilisation des voies respiratoires (Tableau) modification.
Tableau lactation modification.
Section 11: Tableau de la reproduction et / ou du développement (Titre) modification.
Section 11: Toxicité pour la reproduction / le développement (Titre) modification.
Toxicité pour la reproduction (Tableau) modification.
Section 11: Toxicité pour la reproduction (Tableau - Titre) modification.
Corrosion de la peau (Tableau irritation) modification.
Section 11: Résultats des tests (Tableau - Titre) modification.
Section 11: Organes Cibles - exposition répété (Tableau - Titre) modification.
Organes Cibles - Répété (Tableau) modification.
Section 11: Organes cibles - exposition unique (Tableau - Titre) modification.
Organes Cibles - unique modification.
Section 11: Dates toxicologiques (Titre) modification.
Section 11: Effets sur la santé - les yeux (Information) modification.
Section 11: Effets sur la santé - La peau (Information) modification.
Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) modification.
Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) modification.
Section 11: Les effets sur la santé (Autre information) modification.
Section 11: Danger pour la reproduction (Information) modification.
Section 11: Corrosion cutanée / irritation (Tableau - Titre) modification.
- Utilisations identifiées (Titre) modification.
Section 3: Référence à la phrase R et H (Explication dans section 16) modification.
Section 3: Déclaration modification.
Section 12: Avertissement de classification modification.
Section 12: Pas d'information disponibles concernant PBT/vPvB (Avertissement) modification.
Section 2: 2.1: Classification de la substance ou du mélange (Titre) modification.
Section 2: 2.2: Eléments d'étiquette (Titre) modification.
Section 2: 2.3: Autres dangers (Titre) modification.
Section 2: 2.2 et 2.3: DSD/DPD (Titre) modification.
Section 5: Produits de combustion dangereux (Titre) modification.
Section 5: Produits de combustion dangereux (Tableau) modification.
Section 5: Feu - Dangers particuliers (Information) modification.
Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) modification.
Section 6: 6.4: Référence à d'autres sections (Titre) modification.
Section 6: Rejet accidentel personnel (Information) modification.
Section 6: Rejet accidentel d'environnement (Information) modification.
Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) modification.
Section 7: 7.1: Précautions à prendre pour la manipulation modification.
Section 7: 7.2: Conditions de stockage en toute sécurité, y compris toutes incompatibilités modification.
Section 7: 7.3: utilisation finale spécifique modification.
Section 7: Plus d'information (statement) modification.
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) modification.
Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité modification.
Section 8: 8.2.2: Équipement de protection individuelle (EPI) (Titre) modification.
Section 8: Contrôles techniques appropriées (Information) modification.
Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) modification.
Section 10: 10.1: Réactivité (Titre) modification.
Section 10: 10.2: Stabilité chimique (Titre) modification.
Section 10: 10.3: Possibilité des réactions dangereux (Titre) modification.
Section 10: 10.4: Conditions à éviter (Titre) modification.
Section 10: 10.5: Matériaux incompatibles (Titre) modification.
Section 10: 10.6: Produits de décomposition dangereux modification.
Section 10: Tableau: Décomposition dangereux ou sous-produits modification.

Section 10.1: Réactivité (Information) modification.

Section 13: 13.1: Méthode de traitement des déchets (Titre) modification.

Section 13: 13.1 Elimination des déchets modification.

Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS modification.

Section 4: 4.2: La plupart des symptômes importants et les effets, à la fois aigus et retardés modification.

Section 4: 4.3: Indication de toute l'attention médicale immédiate et un traitement spécial requis (Titre) modification.

Section 4: Premiers soins après contact avec les yeux (Information) modification.

Section 4: Premiers soins après contact avec la peau (Information) modification.

Section 4: Premiers soins après inhalation (Information) modification.

Section 4: Premiers soins après ingestion (Information) modification.

Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. modification.

Section 8: 8.2: Contrôles de l'exposition modification.

Section 15: 15.1: Réglementations/Législations concernant la sécurité, santé et l'environnement spécifiques de la substance ou le mélange (Titre) modification.

Section 15: 15.2: évaluation de la sécurité chimique modification.

Section 9: Température d'inflammation spontanée (information) ajouté.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr